



Réseau  
Avant de  
Craquer

Rapport annuel 2018-2019



# TABLE DES MATIÈRES

Mot du conseil d'administration	3
Mot du président	4
Mot du directeur général	5
Le Réseau Avant de Craquer	6
<b>SERVICES AUX MEMBRES</b>	<b>7</b>
<b>VIE FÉDÉRATIVE</b>	<b>11</b>
<b>PROMOTION</b>	<b>19</b>
<b>POSITIONNEMENT</b>	<b>23</b>
<b>RESSOURCES FINANCIÈRES</b>	<b>27</b>
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>31</b>
<b>PARTENARIATS</b>	<b>35</b>



## **MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le conseil d'administration du Réseau Avant de Craquer est heureux de vous présenter les travaux de la dernière année.

À titre de regroupement provincial, nos activités visent à favoriser la communication et l'échange entre nos membres, développer leur force collective et leur expertise, porter leur voix et leurs intérêts auprès des instances politiques, décisionnelles et des partenaires, sans oublier la collaboration aux projets de recherche et de développement qui répondent aux besoins des organismes membres.

Par ailleurs, nous sensibilisons la population sur les impacts de la maladie mentale auprès des membres de l'entourage pour réduire la stigmatisation et faire tomber les tabous associés à la maladie mentale.

Au cours de l'année 2018-2019, le Réseau Avant de Craquer a concentré ses efforts dans les secteurs d'activités suivants :

- les services aux membres;
- la vie fédérative;
- la promotion;
- le positionnement;
- les ressources financières;
- les ressources humaines;
- le partenariat.

C'est donc avec beaucoup de fierté que le conseil d'administration vous invite à prendre connaissance de ce rapport qui témoigne des efforts consentis par le Réseau Avant de Craquer pour porter la cause des membres de l'entourage des personnes atteintes de maladie mentale.

Bonne lecture !

---

Benoît Monette, président

---

Marc Roland, secrétaire

## MOT DU PRÉSIDENT



Je suis confiant que notre Réseau Avant de Craquer est sur la bonne voie et que tous ensemble, nous pourrons faire une différence.

Bonjour chers membres !

Je vous invite à parcourir le rapport annuel 2018-2019 qui, comme vous pourrez le constater, illustre parfaitement l'ampleur du travail accompli cette année.

Ce que nous avons réalisé tous ensemble pave la voie à l'évolution de nos pratiques et à la mise en œuvre de notre modèle CAP.

La dernière année s'est déroulée sous le thème de la transition avec la venue de notre nouveau directeur général, M. René Cloutier. Il a su rapidement développer un nouveau contact avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et plusieurs autres organismes, ce qui je crois nous place sur la bonne voie pour établir de précieux partenariats et un rehaussement de notre financement.

Je tiens à remercier les membres de la permanence, du conseil d'administration et des divers comités de travail; tous ont travaillé très fort pour le respect de nos droits et de nos intérêts. Ils ont contribué à amener les membres de l'entourage vers un avenir prometteur.

Je suis confiant que notre Réseau Avant de Craquer est sur la bonne voie et que tous ensemble, nous pourrons faire une différence.

A handwritten signature in black ink, reading "Benoît Monette". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Benoît Monette  
Président du conseil d'administration

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Notre modèle CAP, qui décrit les rôles des membres de l'entourage (client, accompagnateur, partenaire), demeurera la pierre d'assise de nos représentations

Lors de mon arrivée, je vous disais ma fierté d'intégrer un Réseau fort de la créativité, de l'audace et de la diversité de ses membres. Je le suis tout autant après une année passée dans mes fonctions. J'ai appris à découvrir plusieurs d'entre vous avec vos convictions, votre engagement, vos espoirs. Ma tournée provinciale en 2019 me permettra d'encore mieux vous connaître et d'entendre vos attentes face à votre fédération.

Nous avons avancé ensemble dans la continuité des priorités 2015-2020 : ententes avec les CISSS/CIUSSS, conclusion de l'entente avec le ministère de la Sécurité publique, entente avec les auteurs sur les droits d'utilisation et d'adaptation de la formation « Apprendre à se rapprocher sans agressivité », soutien au réseautage et à la vie démocratique au sein de notre fédération.

Là où il reste encore un grand défi, c'est le rehaussement du financement de base des associations membres. Espérons que le nouveau gouvernement sera à l'écoute des besoins de services des membres de l'entourage et qu'il les soutiendra concrètement. Nous poursuivrons nos interventions politiques pour bien nous positionner dans les projets et les investissements que le gouvernement fera en santé mentale, pour les familles et pour les jeunes.

Les activités du Réseau Avant de Craquer se déploient selon plusieurs axes : les services aux membres, la vie fédérative, la promotion, le positionnement, les ressources financières, les ressources humaines

et les partenariats. L'équipe de la permanence ne ménage pas ses efforts pour satisfaire les attentes des associations membres. Je peux témoigner de l'engagement, de l'expertise et de la créativité de Manon Dion et Daniel Valois, sans qui nous ne serions pas aussi performants, avec si peu de personnel, compte tenu de l'ampleur des mandats.

Je remercie Hélène Fradet qui nous a quitté en juin dernier pour une retraite bien méritée et qui a facilité la continuité des projets en cours. Je remercie aussi les bénévoles et tous les directeurs et administrateurs des associations qui se sont impliqués dans les comités de gouvernance ou d'intendance du Réseau. Je remercie notre extraordinaire porte-parole, Jean-Philippe Dion, qui a porté la cause des membres de l'entourage tout au long de l'année. Enfin, je remercie le conseil d'administration qui m'a accordé sa confiance et son appui.

L'année 2018-2019 a été ponctuée de réalisations remarquables : un congrès très apprécié, une campagne de sensibilisation qui ciblait spécifiquement les 18-25 ans et la création d'un microsite à leur intention. L'année qui vient sera tout aussi chargée de projets stimulants. Nous verrons l'aboutissement de la planification stratégique que nous mettrons en œuvre tous ensemble au cours des cinq prochaines années.

Notre modèle CAP, qui décrit les rôles des membres de l'entourage (client, accompagnateur et partenaire), demeurera la pierre d'assise de nos actions et de nos représentations, que ce soit au niveau politique, partenarial ou promotionnel. Je vous convie à participer aux grands défis qui nous interpellent, dont notamment contribuer à contrer la stigmatisation, à assurer l'implication des membres de l'entourage dans le processus de rétablissement de leur proche et à améliorer l'accès aux services. Nous y travaillerons avec bienveillance, ouverture, solidarité et excellence !

René Cloutier  
Directeur général

# LE RÉSEAU AVANT DE CRAQUER

## Mission

Le Réseau Avant de Craquer a comme mission de regrouper, représenter, soutenir et mobiliser des organismes qui œuvrent à briser l'isolement et à actualiser le potentiel des membres de l'entourage qui accompagnent un proche atteint de maladie mentale.

Existant depuis 1985, le Réseau Avant de Craquer est le seul regroupement au Québec exclusivement dédié aux membres de l'entourage de personnes atteintes de maladie mentale. Ses associations membres, réparties dans la plupart des régions du Québec, offrent des services de soutien psychosocial, d'information, de formation, de groupes d'entraide, de répit-dépannage et de sensibilisation.

Les membres du Réseau Avant de Craquer répondent annuellement à plus de 60 000 demandes d'aide de membres de l'entourage.

## Membres

Au 31 mars 2019, le Réseau Avant de Craquer regroupait les associations membres suivantes :

- Chapitre 1 - Bas-Saint-Laurent  
La Lueur de l'espoir du Bas-Saint-Laurent
- Chapitre 2 - Saguenay/Lac-Saint-Jean  
Centre Nelligan  
Centre de rétablissement Le Renfort  
Centre de santé L'ArrimAge
- Chapitre 3 - Capitale-Nationale  
La Boussole  
Le Cercle Polaire  
La Marée  
L'Arc-en-Ciel
- Chapitre 4 - Mauricie/Centre-du-Québec  
APPAMM-Drummond  
Association Le P.A.S.  
Le Gyroscope  
La Passerelle  
Le Périscope
- Chapitre 5 - Estrie  
APPAMM-Estrie  
OASIS Santé mentale Granby et région
- Chapitre 6 - Montréal  
APSM Saint-Laurent-Bordeaux-Cartierville  
Les Amis de la santé mentale  
AMI-Québec  
PABEMSOM  
La Parentrie  
Société québécoise de la schizophrénie
- Chapitre 7 - Outaouais  
L'Apogée
- Chapitre 8 - Abitibi-Témiscamingue  
La Bouée d'espoir  
Le Portail  
La Rescousse  
Le Résilient
- Chapitre 9 - Côte-Nord  
APAME Baie-Comeau  
APAME de l'Est de la Côte-Nord
- Chapitre 11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine  
Nouveau Regard  
Centre communautaire L'Éclaircie
- Chapitre 12 - Chaudière-Appalaches  
L'Ancre  
Le Contrevent  
La Croisée  
Le Sillon
- Chapitre 16 - Montérégie  
L'Accolade Santé mentale  
APAMM Rive-Sud  
Éclusier du Haut-Richelieu  
Le Phare, Saint-Hyacinthe et régions Inc.  
Pont du Suroît  
Le Vaisseau d'Or



**SERVICES  
AUX MEMBRES**



Le Réseau Avant de Craquer soutient ses associations membres afin de leur permettre d'offrir des services accessibles, de qualité et adaptés aux besoins évolutifs des membres de l'entourage, par l'application du modèle CAP (Client – Accompagnateur – Partenaire).

### **Soutien aux associations**

Une des fonctions importantes du Réseau Avant de Craquer est d'offrir un soutien conseil à ses associations membres. Les demandes de soutien portent principalement sur la gouvernance, les aspects politiques régionaux, les aspects juridiques, les demandes de financement (des lettres d'appui ont entre autres été fournies à des membres pour soutenir leurs demandes de financement pour des projets régionaux), les relations avec les partenaires, les relations médiatiques et les difficultés informatiques. La permanence est régulièrement sollicitée pour des conseils par des gestionnaires et des présidents des associations.

### **Réseautage entre les associations**

Le Réseau Avant de Craquer soutient le réseautage entre les associations membres. Le réseautage permet notamment aux présidents et aux directeurs des associations d'échanger sur des problématiques communes, des stratégies de positionnement, des démarches de partenariat et leurs services, ainsi que de partager l'expertise acquise et leurs outils d'intervention. Il favorise la collaboration et la solidarité entre les associations membres. C'est aussi une occasion de consulter les associations membres sur des enjeux politiques et stratégiques.

Le soutien s'est traduit par :

- l'organisation des rencontres du Rendez-vous réseautage des directeurs les 25 avril, 14 juin, 18 septembre 2018 et 20 février 2019;
- l'organisation des rencontres de la Table des présidents les 25 avril, 14 juin, 18 septembre 2018 et 20 février 2019;
- l'élaboration et la diffusion, en novembre 2018, d'un sondage auprès des présidents concernant leur table de réseautage;
- la gestion de la page Facebook des présidents;
- la diffusion de communiqués, sur demande, à l'ensemble des autres associations membres (nouvelles, appels à tous, nominations).

### **Congrès 2018**

Le Réseau Avant de Craquer a tenu son congrès biennal les 14, 15 et 16 juin 2018. C'est sous le thème *S'outiller pour faire partie de la solution* que cet événement a permis de rassembler 260 congressistes à l'hôtel Travelodge de Québec. Cette participation représente une hausse de 4,42% du taux d'inscription relativement au congrès précédent. L'ensemble du Québec fut bien représenté au congrès puisque 32 associations membres du Réseau Avant de Craquer s'y sont déplacées, soit 2 groupes de plus qu'il y a deux ans.

Les évaluations de ce 24<sup>e</sup> congrès du Réseau Avant de Craquer ont témoigné d'une grande appréciation des participants - 95,2% d'entre eux se sont dits de satisfaits à très satisfaits de l'activité. Pour les participants, ces trois journées sont des moments de répit et d'échange avec d'autres personnes vivant la même situation. C'est aussi l'occasion d'obtenir plus d'information sur les outils à leur disposition et sur les ressources d'aide qui leur sont accessibles.

## **Ligne 1 855 CRAQUER**

Les membres de l'entourage qui souhaitent contacter l'association de leur région peuvent composer, de partout au Québec, le numéro unique 1 855 272-7837 qui les dirige automatiquement à celle-ci.

## **Médias sociaux**

Incontournables, les médias sociaux offrent aux associations membres et à la population du contenu numérique qu'ils peuvent partager.

- Facebook : 3 631 abonnés (augmentation de 29,3%) / 3 608 mention J'Aime (augmentation de 27,8%).
- Twitter : 746 abonnés (une augmentation de 13,7%).
- Instagram (nouveau réseau) : 224 abonnés.

À noter que, dans le cadre de la campagne de sensibilisation de l'automne 2018, 131 590 personnes ont été rejointes via notre page Facebook, dont 80 782 étaient de nouveaux contacts.

## **Sites Web**

Le Réseau Avant de Craquer assure la gestion du site Web [avantdecraquer.com](http://avantdecraquer.com). Dans le cadre de la campagne de sensibilisation aux maladies mentales 2018, un nouveau microsite pour les 18-25 ans a été développé : [aidersansfiltre.com](http://aidersansfiltre.com).

- Présentation de l'audience pour le site [avantdecraquer.com](http://avantdecraquer.com) :
  - 58 166 utilisateurs.
  - 79 724 sessions - 2,10 pages vues par session - 167 563 pages vues.
  - Durée moyenne des visites : 1 min 46 sec.
- Présentation de l'audience pour le site [aidersansfiltre.com](http://aidersansfiltre.com) :
  - 2 688 utilisateurs.
  - 3 272 sessions - 2 pages vues par session - 6 557 pages vues.
  - Durée moyenne des visites : 1 min 32 sec.

## **Revue de presse**

Tous les matins de semaine, 381 abonnés reçoivent une alerte par courriel avec des liens vers les dernières nouvelles dans le domaine de la santé mentale. Ces articles portent, entre autres, sur l'actualité politique, les événements publics, la recherche ou encore des témoignages.

## **Formation**

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation, une formation sur le Web a été offerte gratuitement aux membres, le 13 septembre 2018. Cette formation comprenait 3 volets et visait à outiller les participants sur les différentes stratégies à mettre de l'avant sur le Web :

- VOLET 1 - Rédaction de contenus sur les réseaux sociaux.
- VOLET 2 - Stratégies à adopter sur les réseaux sociaux.
- VOLET 3 - Plateforme Instagram.

**VIE FÉDÉRATIVE**



Le Réseau Avant de Craquer assure une gestion démocratique et la transparence de ses activités par son assemblée générale annuelle, son conseil d'administration, la consultation de ses associations membres et divers moyens de communication. C'est un regroupement dynamique et proactif, dans le respect de l'auto-détermination des associations membres.

### **Assemblée annuelle des membres**

L'assemblée annuelle des membres s'est tenue le 15 juin 2018. 28 membres réguliers et un membre corporatif, pour un total de 45 participants, y ont assisté. L'ordre du jour incluait notamment :

- la présentation du bilan annuel des activités;
- la présentation du rapport financier 2017-2018;
- les perspectives 2018-2019;
- la présentation des administrateurs élus dans les chapitres à désignation paire.

Un sondage de satisfaction effectué auprès des participants (taux de réponse de 60%) a donné les résultats suivants :

- Satisfaction générale de la rencontre : 67% très satisfait (33% satisfait).
- Animation : 70% très satisfait (30% satisfait).
- Explications : 59% très satisfait (37% satisfait / 4% plus ou moins satisfait).
- Échanges : 59% très satisfait (41% satisfait).
- Documents : 74% très satisfait (26% satisfait).
- Atmosphère : 74% très satisfait (26% satisfait).
- Aspects techniques : 67% très satisfait (33% satisfait).

### **Conseil d'administration**

En 2018-2019, le conseil d'administration a tenu 4 rencontres régulières et une rencontre spéciale, soit :

- le 19 avril 2018;
- le 15 juin 2018 (spéciale);
- les 19 et 20 septembre 2018;
- les 5 et 6 décembre 2018;
- les 20 et 21 février 2019.

Au 31 mars 2019, le conseil d'administration était composé des administrateurs suivants :

- Chapitre 1 (Bas-Saint-Laurent) : M. Jean-Paul Huard, second vice-président
- Chapitre 2 (Saguenay/Lac-Saint-Jean) : Mme Nancy Rainville, trésorière
- Chapitre 3 (Capitale-Nationale) : M. Marc Roland, secrétaire
- Chapitre 4 (Mauricie/Centre-du-Québec) : Mme Suzanne Letarte, administratrice
- Chapitre 5 (Estrie) : M. Pierre Lefrançois, premier vice-président

- Chapitre 6 (Montréal) : M. Alain Baril, administrateur
- Chapitre 7 (Outaouais) : Mme Hélène Tessier, administratrice
- Chapitre 8 (Abitibi-Témiscamingue) : Mme Lyne Vachon, administratrice
- Chapitre 12 (Chaudière-Appalaches) : M. Benoît Monette, président
- Chapitre 16 (Montérégie) : Mme Patricia Arnaud, administratrice
- Représentant des membres corporatifs : Mme Violaine Lacroix, administratrice

Les sièges des chapitres 9 (Côte-Nord) et 11 (Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine) étaient vacants alors que les sièges des chapitres 10 (Nord-du-Québec), 13 (Laval), 14 (Lanaudière) et 15 (Laurentides) étaient inoccupés, le Réseau Avant de Craquer n'ayant pas d'associations membres dans ces chapitres.

### Information aux membres

Au cours de l'année 2018-2019, les associations membres ont reçu des informations écrites par Info-Flash, communiqués, alertes Web et autres correspondances informelles :

■ 3 avril 2018	Info-Flash	Informations de la TRPOCB
■ 2 mai 2018	Info-Flash	Résumé post-conseil d'administration d'avril 2018
■ 17 mai 2018	Info-Flash	Planification stratégique
■ 27 juin 2018	Info-Flash	Résumé post-assemblée annuelle des membres
■ 10 juillet 2018	Info-Flash	Campagne de sensibilisation
■ 27 août 2018	Info-Flash	Sondage horizon budget campagne CA\$\$\$H!
■ 1 <sup>er</sup> octobre 2018	Info-Flash	Résumé post-conseil d'administration de septembre 2018
■ 11 octobre 2018	Info-Flash	Résumé post-rencontre des directeurs de santé mentale au MSSS
■ 15 octobre 2018	Info-Flash	Offre de répit aux membres de l'entourage par Séjours Champêtres
■ 10 décembre 2018	Info-Flash	Résumé post-conseil d'administration de décembre 2018
■ 11 décembre 2018	Communiqué	Projet de recherche Programme Famille +
■ 17 décembre 2018	Info-Flash	Résumé du Forum sur la politique pour les proches aidants
■ 7 janvier 2019	Communiqué	Financement de services de répit de la Fondation de la FMSQ
■ 8 janvier 2019	Communiqué	Sondage sur le financement reçu du PSOC
■ 11 février 2019	Info-Flash	Recrutement de formateurs pour le projet Recovery College
■ 15 février 2019	Info-Flash	Protocole d'entente avec les corps de police
■ 27 février 2019	Appel à tous	Formulaire de consentement des parents
■ 28 février 2019	Info-Flash	Résumé post-conseil d'administration de février 2019
■ 14 mars 2019	Info-Flash	Consultation sur la planification stratégique
■ 18 mars 2019	Communiqué	Tournée des associations membres par la direction générale
■ 28 mars 2019	Info-Flash	Rapport d'étude : collaboration avec les CISSS/CIUSSS

À cela se greffent une quinzaine d'alertes Web de la part des membres pour des annonces ponctuelles au sein du membership.

### Contacts directs avec les membres

La permanence a régulièrement des contacts avec les directeurs et les présidents des associations membres soit par téléphone, en vidéoconférence, par courriel ou en présence physique. Une tournée des associations est prévue au début de l'année 2019-2020 pour permettre au nouveau directeur général de mieux les connaître et d'écouter leurs attentes face au Réseau Avant de Craquer.



## Fonds de péréquation

Les associations des régions éloignées bénéficient d'un soutien financier pour favoriser leur participation aux activités du Réseau Avant de Craquer, à l'aide d'un fonds de péréquation. En 2018-2019, 6 associations se sont prévaluées de ce soutien.

## Comités de gouvernance

Le conseil d'administration appuie certaines décisions sur l'analyse et les recommandations de comités afin de soutenir sa gouvernance.

- **Comité consultatif et d'évaluation des risques**  
Le comité consultatif et d'évaluation des risques était composé des officiers du conseil d'administration (Benoît Monette, Pierre Lefrançois, Jean-Paul Huard, Marc Roland et Nancy Rainville) et du directeur général. Le Comité analyse les risques organisationnels et recommande des mesures de mitigation, le cas échéant. Il s'est réuni le 14 juin, le 15 novembre 2018 et le 13 février 2019.
- **Comité d'évaluation de la structure et de vérification des politiques de gouvernance**  
Le comité, composé de Mme Patricia Arnaud, MM. Alain Baril, Benoît Monette et du directeur général, a assuré l'analyse de la politique révisée de travail et de gestion des ressources humaines. Cette politique a été adoptée par le conseil d'administration, le 20 février 2019.
- **Comité d'évaluation du rendement du directeur général**  
Le comité, composé de Mme Hélène Tessier, MM. Jean-Paul Huard et Benoît Monette, a assuré une évaluation de type 360° du nouveau directeur général et ce, auprès des membres, des partenaires et des employés de la permanence. Sur la recommandation du Comité, le conseil d'administration a levé la période de probation en janvier 2019.

## Comités de l'intendance

La permanence constitue des comités afin de s'adjoindre des personnes ayant de l'expérience ou de l'expertise pour la soutenir dans ses mandats.

- **Comité sur la Loi P-38/Accès aux soins**  
Un nouveau comité a été mis sur pied pour soutenir la réflexion concernant la Loi P-38 - Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui. Dès la première rencontre, le Comité a recommandé que les efforts du Réseau Avant de Craquer portent prioritairement sur l'accès aux soins et l'implication des membres de l'entourage. Ont participé au comité Mmes Violaine Lacroix, Mylène Leblanc, Suzanne Péloquin, Mélanie Tremblay, Christiane Trudel et MM. Marc André Bédard, David Couturier et Steve Dubois.

Piloté par la direction générale, le Comité s'est réuni les 30 novembre 2018 et 27 février 2019. Les travaux ont porté sur la rédaction d'un canevas sur les enjeux concernant la Loi P-38 et l'accès aux soins, ainsi que sur un projet de guide sur les trajectoires pour les familles et les intervenants.

- **Comité sur les ententes avec les corps de police**  
Un comité a été formé pour élaborer un cahier de charge guidant la signature et la mise en œuvre des ententes entre les associations membres et les corps de police de leur région. Ce comité, composé de Mmes Patricia Arnaud, Angelika Gil, Nathalie Tremblay et de MM. Stephen Bourgoin et Jean-Paul Huard (responsable du comité), s'est réuni en début d'année 2019-2020 pour valider le cahier de charge proposé.

- **Comité sur la grille statistique**  
Un comité, composé de Mmes Catie Bergeron, Gabrielle Brind'Amour et M. Daniel Marquis, a été formé pour valider la grille de statistiques harmonisées produite pour recueillir des données sur les services offerts par les associations membres. Le Comité s'est réuni les 29 novembre 2018 et 24 janvier 2019.
- **Comité sur le congrès 2018**  
Formé en cours d'année 2017-2018, ce comité, composé de Mme Nancy Rainville et MM. Robert Currotte et Jean-Paul Huard, s'est réuni à quelques reprises afin de valider le thème et les grandes orientations du congrès de juin 2018.
- **Comité sur le congrès 2020**  
Parallèlement, un comité, composé de Mmes Audrey Bouchard, Nathalie Croteau, Johanne Gagné et Suzanne Letarte, a été formé pour préparer le prochain congrès du Réseau Avant de Craquer prévu pour juin 2020. Les travaux viennent tout juste de débuter.

## Consultations

Au cours de l'année, les associations membres ont été consultées lors des Tables de présidents et Rendez-vous réseautage des directeurs sur différents sujets. Elles ont aussi été consultées par Internet ou par téléphone sur les sujets suivants :

- projet de loi du Curateur public sur les régimes de protection;
- besoin de formation sur la demande introductive d'instance;
- signature des ententes avec les CISSS/CIUSSS;
- PSOC et rehaussement financier;
- besoins financiers (par sondage téléphonique);
- projet de plan stratégique 2019-2024;
- satisfaction des services reçus (évaluation annuelle).

Voici un bref aperçu des résultats de l'évaluation annuelle des services :

Taux de réponse de 68% (participation de 27 associations membres)

Échelle de satisfaction utilisée : Très satisfaisant / Plutôt satisfaisant / Plutôt insatisfaisant / Très insatisfaisant

- **Communications avec l'équipe permanente :**  
85,2% très satisfaisant / 14,8% plutôt satisfaisant
- **Info-Flash :**  
70,4% très satisfaisant / 22,2% plutôt satisfaisant / 3,7% plutôt insatisfaisant / 3,7% très insatisfaisant
- **Communications, alertes Web, courriels :**  
59,3% très satisfaisant / 37% plutôt satisfaisant / 3,7% plutôt insatisfaisant
- **Revue de presse :**  
66,7% très satisfaisant / 33,3% plutôt satisfaisant
- **Congrès 2018 :**  
29,6% très satisfaisant / 40,7% plutôt satisfaisant / 7,4% plutôt insatisfaisant  
(22,3% des répondants n'avaient pas participé au congrès)
- **Services conseils :**  
Vie associative - 55,6% très satisfaisant (44,4% des répondants n'ont pas utilisé ce service)  
Aspects politiques - 51,8% de satisfaisant à très satisfaisant (48,2% des répondants n'ont pas utilisé ce service)

Aspects juridiques - 25,9% de satisfaisant à très satisfaisant (74,1% des répondants n'ont pas utilisé ce service)

Partenariats - 51,8% de satisfaisant à très satisfaisant (48,2% des répondants n'ont pas utilisé ce service)

■ Positionnement politique :

37% très satisfaisant / 51,9% plutôt satisfaisant / 7,4% plutôt insatisfaisant / 3,7% très insatisfaisant

■ Visibilité médiatique :

25,9% très satisfaisant / 63% plutôt satisfaisant / 7,4% plutôt insatisfaisant / 3,7% très insatisfaisant

■ Campagne de sensibilisation :

18,5% très satisfaisant / 66,7% plutôt satisfaisant / 11,1% plutôt insatisfaisant / 3,7% très insatisfaisant

■ Présence sur les réseaux sociaux :

44,4% très satisfaisant / 55,6% plutôt satisfaisant

## **Planification stratégique**

Le Réseau Avant de Craquer a démarré sa planification stratégique 2019-2024. La démarche de planification stratégique a été présentée aux présidents et directeurs des associations, le 14 juin 2018.

Par la suite, le conseil d'administration a fait une réflexion sur les enjeux de la démarche de planification stratégique le 19 septembre. Il a ensuite adopté le calendrier de réalisation de la planification stratégique le 20 septembre.

Un comité, composé de Mmes Monique Carrière, Manon Dion, Marie-Eve Leblond, Suzanne Letarte et M. Jean-Paul Huard a été constitué pour construire le projet de plan stratégique. Le Comité, piloté par la direction générale du Réseau Avant de Craquer, s'est réuni le 2 novembre, le 5 décembre 2018, le 6 février et le 21 mars 2019.

Un sondage sur le plan stratégique a par ailleurs été acheminé aux membres, le 18 mars. La consultation se poursuivra lors des journées de réflexion en juin 2019.



**PROMOTION**



Les activités de promotion visent à favoriser une reconnaissance par la population, les acteurs politiques et les organismes publics et privés de la réalité des membres de l'entourage, ainsi qu'à faire connaître le Réseau Avant de Craquer et les services de ses associations membres. On souhaite contribuer, notamment, à la sensibilisation à la maladie mentale sans tabou.

### **Campagne de sensibilisation**

En 2018, notre objectif visait à rejoindre plus particulièrement les membres de l'entourage âgés entre 18 et 25 ans qui accompagnent un proche atteint de maladie mentale et faire en sorte qu'ils se reconnaissent comme un élément positif dans le rétablissement de leur proche.

Avec le thème *J'aide sans filtre!*, nous voulions leur démontrer, en mots et en images, qu'il est possible de préserver son équilibre tout en accompagnant un proche atteint d'une maladie mentale et rappeler qu'il existe au Québec des organismes offrant une gamme de services spécialisés pour les soutenir.

Dans le cadre de la Campagne, nous avons mis l'accent sur l'importance de leur rôle d'accompagnateur, de se dire les vraies choses, même si ce n'est pas toujours *glamour* (aider sans filtre). Nous voulions que les 18-25 ans prennent conscience qu'ils font une réelle différence dans le quotidien de leur proche et qu'ils soient fiers de leur implication.

En ce qui a trait à notre stratégie, nous avons implanté un nouveau site Web : [aidersansfiltre.com](http://aidersansfiltre.com), réalisé deux nouvelles capsules Web, fait notre entrée sur Instagram, développé notre réseau de contacts avec le milieu de l'éducation aux adultes (CEGEPs, universités, formation professionnelle) ainsi que les programmes d'aide aux étudiants. Nous poursuivrons dans le même axe pour les deux prochaines années puisqu'il est utopique de croire que nous pouvions fidéliser les 18-25 ans uniquement avec ce que nous avons fait en 2018. Les défis qui nous attendent en 2019 sont les suivants :

- consolider notre présence sur Instagram;
- consolider nos alliances avec le milieu de l'éducation aux adultes;
- développer des outils complémentaires pour la clientèle ciblée (tout en préservant le thème et les outils créés en 2018);
- dynamiser notre focus groupe sur Facebook pour obtenir le point de vue des milléniaux;
- offrir des formations complémentaires aux membres pour augmenter leur niveau d'aisance avec les réseaux sociaux;
- créer, en collaboration avec notre porte-parole et les groupes membres, des événements régionaux pour augmenter notre présence dans toutes les régions du Québec.

### **Activités de notre porte-parole**

En tant que porte-parole, Jean-Philippe Dion s'est impliqué en de nombreuses occasions. À partir de son expérience personnelle d'influenceur, il nous a fait part de ses commentaires et recommandations afin d'améliorer nos outils de sollicitation pour la Campagne. Il a d'ailleurs procédé au lancement de la Campagne en publiant une courte vidéo à partir de sa page Facebook personnelle. Jean-Philippe a accordé plusieurs entrevues durant la semaine de sensibilisation ainsi que dans les semaines suivantes et profite de toutes les opportunités qui se présentent à lui pour parler de la Cause et de son rôle de porte-parole.

## Colloques

Le Réseau Avant de Craquer a participé ou a tenu un kiosque lors de différents colloques :

- Kiosque aux Journées annuelles de santé mentale, les 7 et 8 mai 2018.
- Kiosque au Congrès de l'Association québécoise des infirmières et infirmiers en santé mentale, les 17 et 18 mai 2018.
- Participation à la Conférence pour le développement d'un consensus : faire de l'engagement des familles et du soutien par les pairs-familles une réalité dans les programmes d'intervention précoce pour la psychose au Québec, organisé par l'Institut universitaire en santé mentale Douglas à Montréal, les 8 et 9 novembre 2018.
- Présentation au Colloque annuel des délégués sociaux de la Fédération des Travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) le 7 février 2019, conjointement avec Mme Marie Gagné, une formatrice de l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP), intitulée « Soutenir le travailleur dont un proche vit un problème de santé mentale ».
- Participation au lancement du livre de Luc Vigneault à l'Université Laval, le 26 mars 2019.



**POSITIONNEMENT**



Le Réseau Avant de Craquer vise à occuper les sphères d'influence politiques et médiatiques et ainsi être un porte-parole incontournable et un partenaire de choix.

### **Dossiers politiques**

Parmi les démarches politiques provinciales effectuées pour positionner le Réseau Avant de Craquer, notons :

- Plusieurs relances téléphoniques au cabinet du ministère de la Santé et des Services sociaux concernant le financement des associations.
- Contacts téléphoniques avec le cabinet de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants en vue du forum sur la politique pour les proches aidants.
- 26 avril 2018 : rencontre avec Mme Diane Lamarre, porte-parole du Parti Québécois en matière de santé.
- 7 mai 2018 : rencontre avec M. Patrick Huot, député du Parti Libéral du Québec.
- 7 mai 2018 : discussion téléphonique avec M. François Paradis, porte-parole de la Coalition Avenir Québec en matière de santé.
- 22 mai 2018 : participation à la conférence organisée par Janssen sur les orientations en santé des partis politiques (présence du ministre de la Santé et des Services sociaux, Dr Gaéтан Barrette, des porte-paroles du Parti Québécois et de la Coalition Avenir Québec en matière de santé, Mme Diane Lamarre et M. François Paradis).
- 13 juin 2018 : rencontre avec l'attachée politique du ministère de la Santé et des Services sociaux sur le suivi des demandes de financement des associations membres du Réseau Avant de Craquer.
- 14 août 2018 : lettres aux chefs des 4 principaux partis politiques leur demandant de préciser leurs engagements électoraux en santé mentale et de faire de la santé mentale une priorité nationale.
- 7 septembre 2018 : rencontre avec le Curateur public, M. Denis Marsolais et le directeur général aux services aux personnes, M. Pierre Lamarche, sur un projet de loi. Le Réseau Avant de Craquer était représenté par Mme Louise Richard, MM. Benoît Monette, Marc Roland et la direction générale.
- 5 novembre 2018 : lettre à M. Mario Asselin, député de Vanier-Les Rivières, soulignant son élection.
- 11 décembre 2018 : participation au Forum sur la politique pour les proches aidants. Le Réseau Avant de Craquer était représenté par Mmes Stéphanie Adams, Christiane Trudel, M. Benoît Monette et la direction générale.
- 23 janvier 2019 : rencontre de la nouvelle attachée politique du cabinet du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- 25 février 2019 : lettre au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) sur l'affectation de budgets afin de répondre aux critères exigés.

## Interventions médiatiques

En plus de nombreuses mentions sur les réseaux sociaux et sur différents sites Web, le Réseau Avant de Craquer a fait les interventions médiatiques suivantes :

- 6 mai 2018 | Radio-Canada Télévision et RDI | Entrevue avec la journaliste Marie-Laurence Delainey sur le manque de financement des associations membres du Réseau Avant de Craquer
- 11 mai 2018 | Montreal Gazette | Entrevue avec le journaliste Aaron Derfel | Families of mentally ill need help, too, say advocates urging more funding
- 19 août 2018 | LaPresse+ | Entrevue avec la journaliste Isabelle Hachey | La détresse d'une mère
- 19 août 2018 | Communiqué de presse | Campagne électorale : les familles réclament un nouveau Plan d'action en santé mentale pour le Québec
- 28 septembre 2018 | Communiqué de presse | « J'aide sans filtre » - Les milléniaux engagés à parler sans tabou et sans filtre sur Instagram : des acteurs d'influence en santé mentale
- Octobre 2018 | lebelage.ca | Entrevue avec Linda Priestley | Aider sans filtre
- 1<sup>er</sup> octobre 2018 | 98,5 FM | Isabelle Maréchal reçoit Jean-Philippe Dion | Êtes-vous capable de parler de votre santé mentale à vos proches ?
- 5 octobre 2018 | TVA - Salut Bonjour | Jean-Philippe Dion parle de son rôle de porte-parole dans le cadre de la campagne de sensibilisation aux maladies mentales
- 9 octobre 2018 | TVA - Deux filles le matin | Jean-Philippe Dion aborde l'importance de prendre soin de l'entourage d'une personne qui souffre de problèmes de santé mentale
- 10 octobre 2018 | LCN - Le 9 heures | Jean-François Guérin s'entretient avec Jean-Philippe Dion dans le cadre de la campagne de sensibilisation aux maladies mentales
- 18 octobre 2018 | Communiqué de presse | Le Réseau Avant de Craquer félicite Mme Danielle McCann pour sa nomination comme ministre de la Santé et des Services sociaux
- 30 octobre 2018 | Canal V - Le show de Rousseau | Stéphane Rousseau reçoit Jean-Philippe Dion qui parle de son rôle de porte-parole
- 12 novembre 2018 | QUB Radio - J'appelle mon avocat | François-David Bernier reçoit Jean-Philippe Dion avec qui il s'entretient sur la maladie mentale et son impact pour la famille et les proches aidants
- 3 décembre 2018 | LaPresse+ | Lettre conjointe avec l'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) | Les familles ont raison, les groupes de défense des droits aussi
- 15 février 2019 | Télé Québec - Deux hommes en or | Patrick Lagacé et Pierre-Yves Lord reçoivent Jean-Philippe Dion qui se confie sur son enfance, qu'il a vécue au rythme des difficultés qu'a pu traverser sa mère qu'il adore

# **RESSOURCES FINANCIÈRES**



Le Réseau Avant de Craquer fait les représentations gouvernementales nécessaires pour assurer un financement correspondant aux besoins des associations membres et du regroupement pour réaliser pleinement leur mission et favoriser leur développement et leur pérennité.

### **Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)**

Afin de mieux appuyer les demandes de financement au Programme de soutien aux organismes communautaires du ministère de la Santé et des Services sociaux, outre le seuil plancher réclamé par les regroupements d'organismes communautaires, nous procédons à une documentation détaillée des besoins de financement des associations membres :

- par un sondage sur les sommes reçues du PSOC (réalisé);
- par entrevue téléphonique concernant les besoins de développement (en cours).

Au cours de l'année, la plupart des associations membres ont reçu une augmentation du financement de leur mission de base à partir du montant de 17M\$ additionnels que le gouvernement a ajouté au PSOC.

Aucun parti politique n'a pris d'engagement envers les membres de l'entourage durant la campagne électorale. Après analyse du budget provincial déposé en mars, nous ferons les représentations pour positionner les associations, notamment pour les 30M\$ annoncés au PSOC qui seront ajoutés à chaque année durant les cinq prochaines années.

### **Activités sous-jacentes au financement**

La participation au colloque sur le financement des organismes communautaires à Shawinigan les 23 et 24 octobre 2018 nous a permis de connaître les tendances actuelles de la philanthropie.

Le Réseau Avant de Craquer a fourni un appui à la Campagne CA\$\$\$H! de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. Les revendications de la Campagne CA\$\$\$H! portent sur les aspects financiers, de même que sur l'encadrement du PSOC :

- rehaussement significatif du financement à la mission globale du PSOC en injectant 355M\$ de plus par année afin de répondre aux besoins de base des organismes communautaires;
- amélioration du fonctionnement et de la structure du PSOC afin de garantir son avenir;
- obtention de l'indexation annuelle des subventions en fonction de la hausse des coûts de système des organismes communautaires.

En novembre 2018, deux employés ont participé à une rencontre d'information offerte par la Direction des services sociaux et généraux et des activités communautaires du ministère de la Santé et des Services sociaux sur le formulaire de demande de soutien financier à la mission globale du PSOC.

Enfin, une rencontre avec Mme Julie Bastien, présidente de LIXI, a permis d'explorer l'opportunité d'adapter et de faire financer un logiciel soutenant la gestion et la compilation de données pour les associations et le Réseau Avant de Craquer.

## **Commanditaires**

Le Réseau Avant de Craquer tient à remercier ses précieux commanditaires, sans lesquels nous n'aurions pas les ressources nécessaires pour mener à bien tous nos projets :

- Catégorie PLATINE (valeur de 10 000\$ et plus)
  - Groupe Jean Coutu
  - VIA Rail Canada - Transporteur officiel
  - JANSSEN
- Catégorie OR (valeur entre 7 000\$ et 9 999\$)
  - Groupe Conseils DDE - stratégies sur les médias sociaux
  - Lafrance communication – plan de communication
  - Api photo - conception graphique
- Catégorie ARGENT (valeur entre 4 000\$ et 6 999\$)
  - Association québécoise des infirmières et infirmiers en santé mentale (AQIISM)
  - Numérika MKTG - marketing numérique
  - David Communication - stratégies médiatiques



# **RESSOURCES HUMAINES**



Comme dans toute organisation, le Réseau Avant de Craquer et ses associations membres ont des enjeux d'attraction, de rétention et d'expertise du personnel rémunéré et bénévole, que favorisent une approche humaniste et des conditions de travail mobilisatrices.

### **Personnel et bénévoles**

L'équipe à la permanence du Réseau Avant de Craquer est composée de :

- René Cloutier, directeur général
- Manon Dion, coordonnatrice, événements spéciaux et services aux membres
- Daniel Valois, adjoint administratif
- Christophe Bédard-Kipling, emploi d'été

Hélène Fradet, directrice générale sortante, a poursuivi son implication et assuré le transfert des dossiers jusqu'en juin 2018. Une équipe de bénévoles a généreusement appuyé la permanence dans plusieurs dossiers (congrès, campagne de sensibilisation, représentations) :

- Stéphanie Adams
- Fannie Bisson
- Christiane Germain
- Robert Greffard
- Jean-Pierre Langevin
- Louise Labrecque
- Marc Roland
- Christiane Trudel
- Liette Vachon

### **Experts conseil**

Le Réseau Avant de Craquer s'appuie sur l'expertise de divers consultants :

- Monique Carrière, certification
- Natacha Castonguay, marketing numérique
- David Couturier, stratégies politiques et médiatiques
- Pierre-Luc Lafrance, communications
- Éric Lamirande, stratégies sur les médias sociaux
- Me Louis-X. Lavoie, avocat-conseil
- Jonathan L'Heureux, graphisme

### **Politique de travail, assurance collective et REER**

La politique de travail et de gestion des ressources humaines du Réseau Avant de Craquer a été révisée en profondeur avec, notamment, l'ajout de sections sur la reconnaissance, le harcèlement psychologique et le régime enregistré d'épargne retraite (REER). Les employés adhèrent maintenant au régime d'assurance collective des organismes communautaires du Québec (ACOCQ).



**PARTENARIATS**



Au cours de l'année, le Réseau Avant de Craquer a fait de nombreuses démarches pour établir, renforcer et formaliser des partenariats dans les secteurs gouvernemental (public et parapublic), communautaire, professionnel et de recherche. Ces partenariats visent à établir des actions convergentes, des relations gagnant-gagnant, en reconnaissance de la complémentarité et de l'interdépendance de nos missions.

### **Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)**

Le MSSS est un interlocuteur majeur du Réseau Avant de Craquer, comme en témoignent ces démarches entreprises en cours d'année :

- Rencontre avec Mme Josée Lepage et M. Jocelyn Châteauneuf de la Direction générale de la santé mentale et de la psychiatrie légale (DGSMP), le 16 mai 2018.
- Demande à la DGSMP de financer une formation pour les membres de l'entourage sur leur rôle de partenaire; un budget de 30 000\$ nous a été accordé. Le développement de la formation est amorcé en collaboration avec l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQR) et l'Association des personnes utilisatrices de services de santé mentale (APUR).
- Participation aux rencontres du comité consultatif sur les Journées annuelles de santé mentale.
- Participation au comité consultatif du projet de développer une formation sur l'application de la Loi P-38 confié au Centre de recherche appliquée en intervention psychosociale (CRAIP), le 25 octobre 2018. Réponse aux consultations sur le projet de formation.
- Analyse et commentaires du projet de « Modèle de protocole de mise sous garde en établissement de santé et de services sociaux » de la DGSMP.

### **Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)**

Les ententes avec les CISSS/CIUSSS visent une augmentation des références des membres de l'entourage vers les associations. Les démarches afin de conclure une entente avec chaque CISSS/CIUSSS et d'en assurer une application efficace se poursuivent.

Au 31 mars 2019, 25 ententes de référencement avaient été signées entre les associations membres du Réseau Avant de Craquer et les CISSS/CIUSSS. Afin de soutenir les associations dans leur démarche, le Réseau Avant de Craquer a réalisé les activités suivantes :

- sondage auprès des associations membres pour documenter l'état de situation sur les ententes conclues et les suivis des ententes;
- rencontre des directeurs en santé mentale des CISSS/CIUSSS réunis au MSSS le 3 octobre 2018 afin de déposer l'état d'avancement des ententes, rappeler l'importance du référencement et présenter le modèle CAP et les projets de recherche associés. Il a été convenu de faire un suivi périodique des ententes.

## **Corps de police**

Au cours de l'année, la négociation de l'entente type avec les corps de police a été finalisée avec le ministère de la Sécurité publique (MSP). Il a été convenu que les associations initieraient les démarches pour conclure les ententes régionales. Un comité de directeurs a été formé pour soutenir la démarche des associations en élaborant un guide sur les étapes de signature et de mise en œuvre de l'entente. Les premiers contacts avec les corps de police ont débuté en fin d'année dans certaines régions.

## **Organismes communautaires**

Le Réseau Avant de Craquer entretient des relations et des collaborations avec plusieurs organismes communautaires :

- Lettre d'appui à l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM).
- Rencontre de Week-ends champêtres, lequel a fait une offre de services de répit aux membres de l'entourage.
- Participation au comité organisateur du 19<sup>e</sup> colloque de l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP).
- Partenariat avec le Réseau communautaire en santé mentale (COSME) sur son projet d'évaluer les relations entre les regroupements régionaux d'organismes communautaires en santé mentale et les CISSS/CIUSSS, en incluant un volet sur les ententes avec nos associations membres.
- Participation à une rencontre des regroupements provinciaux d'organismes communautaires en santé mentale, le 7 février 2019 à Montréal.
- Participation au conseil d'administration de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB), le 12 février 2019 à Montréal.
- Rencontre avec l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS), le 28 février 2019.
- Rencontre avec la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ), le 6 mars 2019 à Montréal. Le directeur général devient membre de leur conseil d'administration et participe à la journée de planification stratégique de la COFAQ prévue le 6 avril 2019. La COFAQ a acheminé une lettre à M. Mathieu Lacombe, ministre de la Famille, appuyant la participation du Réseau Avant de Craquer au forum Jeunes et Santé mentale du 13 mai 2019.
- Rencontre du président de l'association Racines, le 6 mars 2019 à Montréal concernant une collaboration en vue d'un colloque portant sur « Immigration et santé mentale » qui aura lieu en octobre 2019.

## **Associations professionnelles**

Le Réseau Avant de Craquer entretient des collaborations avec des associations professionnelles impliquées en santé mentale :

- Participation au colloque de l'Association québécoise des infirmières et infirmiers en santé mentale (AQIISM), les 17 et 18 mai 2018.
- Rencontre avec la présidente de l'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ).
- Lettre d'appui à la Fédération interuniversitaire des doctorants en psychologie (FIDEP).



## Milieu de la recherche

Les partenariats avec les chercheurs permettent de collaborer à l'avancement des connaissances et au développement d'approches ou d'outils d'intervention concernant les membres de l'entourage :

- Participation à la présentation de Mme Katharine Larose-Hébert à La Boussole, le 20 juin 2018 sur « L'envers de la médaille de la demande d'ordonnance d'évaluation psychiatrique ».
- Participation et lettre d'appui au projet Recovery College dirigé par Mme Catherine Briand. Soutien au recrutement de candidats intéressés à devenir formateurs.
- Participation à la présentation du projet de l'Observatoire en justice et santé mentale dirigé par Mmes Anne Crocker, Alana Klein et M. Jean-Philippe Gagnon.
- Formation « Apprendre à se rapprocher sans agressivité » : élaboration de projets d'entente et négociations sur les droits d'utilisation et d'adaptation avec les coauteurs et l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS). Entente signée avec les coauteurs Jean-Pierre Bonin et Hélène Racine. Rencontre avec l'ASSTSAS le 8 novembre 2018 à Montréal et entente de principe convenue. Budget affecté à la diffusion de la formation dans les associations. Coordination de la tournée de la formation confiée à M. Pierre Lefrançois. Début de la formation prévue dès la signature de l'entente avec l'ASSTSAS.
- Lettre d'appui et entente de partenariat avec Mme Aude Villatte concernant un projet de recherche « Difficulté d'adaptation et résilience chez les jeunes transitant vers l'âge adulte dont au moins un parent a reçu un diagnostic de trouble de santé mentale ».
- Documents d'appui à Mme Geneviève Piché pour un projet visant à développer une plateforme Web pour les jeunes qui pourra être hébergée sur notre site Web.
- Lettre d'appui à une demande de financement de projet de recherche de Mme Marie-Claude Jacques sur le projet de recherche et de développement d'outils pratiques sur la facilitation du dévoilement en contexte de relation d'aide.
- Contacts avec la chercheuse Marie-Hélène Morin de l'Université du Québec à Rimouski sur des projets concernant les membres de l'entourage.
- Rencontre avec Dr Olivier Farmer et M. Marc Pelletier le 6 mars 2019 à Montréal concernant un projet de recherche visant l'hospitalisation à domicile.

## Affiliations

Le Réseau Avant de Craquer est membre des organisations suivantes :

- Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB).
- Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA).
- Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ).
- Réseau pour un Québec famille.



**Le Réseau Avant de Craquer remercie ses partenaires :**



**Regrouper**  
**Représenter**  
**Soutenir**  
**Mobiliser**

**Réseau Avant de Craquer**  
**203-1990, rue Cyrille-Duquet**  
**Québec (Québec) G1N 4K8**

**[www.avantdecraquer.com](http://www.avantdecraquer.com)**  
**[www.aidersansfiltre.com](http://www.aidersansfiltre.com)**